

Monsieur le Directeur Académique ,

M. Blanquer avait nationalement prévu la création de 440 postes dans le premier degré. La crise sanitaire l'a contraint de concéder 1248 autres postes, preuve s'il en était que la dotation initiale était bien insuffisante.

Il aura fallu la terrible crise sanitaire que nous traversons avec des milliers de morts, les scandales comme celui des masques, ... pour que le gouvernement rajoute quelques postes aux dotations académiques pour réduire le nombre de fermetures de classes dans un contexte où la colère est installée et monte dans la population qui en a assez de voir les services publics mis à mal...

Mais pour la **FNEC FP FO 79**, cela ne sera pas suffisant !

En effet, si 1688 postes sont créés cette année dans le 1er degré, ce total reste inférieur aux dotations des années précédentes (2325 en 2019 et 3680 en 2018).

Au niveau du département des Deux Sèvres, notre syndicat se posera à l'avenir l'opportunité de sa participation à un groupe de travail dès lors que nous n'aurons pas en main des documents précis sur vos intentions de mesures de Carte Scolaire, Monsieur le Directeur Académique.

Rappelons que nous sommes le seul département de l'académie, à devoir rendre des postes au ministère (**18 postes !!**).

Vous aviez prévu 27 fermetures de classe, Monsieur le Directeur Académique. 15 ont été refusées par des maires de communes ayant moins de 5000 habitants.

Depuis la réforme des rythmes scolaires que **FO** continue de contester, les mairies ont été autorisées par les gouvernements à s'ingérer dans les affaires de l'école en imposant notamment au scolaire, le périscolaire.

Aujourd'hui, la **FNEC FP FO79** se félicite que ces édiles aient pu ainsi défendre leur école en refusant des fermetures de classes.

Pour autant, vous avez décidé de fermer 12 classes dans le département auquel il faut ajouter 20 postes de PDM, 13 postes de PDM et toutes les dérogations de décharges de direction pour répondre aux diktats du ministère.

Pour **FO**, alors que la crise a mis sur le devant la scène, l'importance des services publics et la faillite des politiques d'austérité qui les ont saccagés, au vu des circonstances sanitaires, des difficultés colossales à venir concernant les disparités entre élèves qui sont actuellement en train de se creuser, **aucune fermeture de classes ou de suppression de postes ne doit être décidée pour la rentrée prochaine.**

Pour l'heure, **Emmanuel Macron** a dévoilé la date du 11 mai 2020 pour marquer une sortie progressive du confinement et une ré-ouverture des écoles, collèges et lycée ; les universités restant fermées jusqu'en septembre 2020.

Pour **FNEC FP FO 79**, envisager un déconfinement à cette date, **soit, mais à quelles conditions ?**

La seule chose que l'on sait, c'est que l'on est incapable de savoir où en sera la pandémie à cette date.

Si les écoles et les établissements d'enseignement du 2ndaire ouvrent à nouveau, cela ne pourra pas se faire sans que l'ensemble des personnels (enseignants, ATSEM, agents techniques,...) et des élèves ne soit dépisté, et sans que l'ensemble des moyens de protection individuelle des personnels ne soit assuré (masque, gel,...).

Comment comprendre que les restaurants restent fermés, et que les rassemblements soient toujours interdits alors que les établissements scolaires devront réouvrir ?

À l'école, les gestes barrières sont impossibles à appliquer. Comment observer une distanciation sociale dans des classes de 25 à 30 élèves ? Et toujours rien de prévu pour les personnels à risques, qui doivent pourtant bénéficier d'un suivi médical.

Dès le lendemain de ces déclarations présidentielles, deux de ses ministres, Castaner et Blanquer, précisaient que le 11 mai 2020 « n'était qu'un objectif pas une certitude ».

Comment envisager cette reprise sans Médecine de Prévention ?

Comme le rappelle l'**Inspecteur de Santé et Sécurité au Travail** de notre académie, le décret 82-453 précise que : « *le service de médecine de prévention a pour rôle de prévenir toute altération de la santé des agents du fait de leur travail* » et ajoute dans son article 15 : « *Le médecin de prévention est le conseiller de l'administration en ce qui concerne la protection des agents (...) et les risques de maladie professionnelle* »

Le **médecin de prévention** occupe une place centrale dans la situation sanitaire actuelle. Pour **FO**, le pilotage administratif de la reprise ne peut pas être déconnecté du pilotage sanitaire réglementaire, assuré notamment par le Médecin de prévention. Dans cette situation, plus que jamais, les personnels devraient bénéficier d'un suivi médical renforcé. Or, en particulier dans l'académie, faute de médecins de prévention en nombre suffisant, et compte tenu de l'absence totale de médecine de prévention à partir du 31 mai, ce pilotage sanitaire ne pourra pas avoir lieu.

Pour **FO**, c'est inadmissible et scandaleux, et envisager de reprendre sans médecin de prévention est impensable.

Cette décision de reprise le 11 mai ne trompe personne, Emmanuel Macron en annonçant cette date de réouverture des classe, prépare sa volonté première de faire redémarrer la machine économique. D'ailleurs par la bouche de son principal allié, le MEDEF, Emmanuel Macron met en garde l'ensemble des salariés : vous devrez travailler plus et devrez faire une croix sur vos RTT et vos congés payés.

Et pour redémarrer la machine économique, il va falloir que l'Éducation Nationale, garde les enfants des salariés. Or l'école n'est pas la garderie du MEDEF !

Emmanuel Macron n'a aucune considération pour la santé des personnels de l'Éducation Nationale et de l'ensemble des salariés, il préfère donner des gages aux milieux économiques et financiers à qui il doit son élection.

La **FNEC FP FO 79** exige, avant toute reprise de l'activité :

- ▶▶ des tests sérologiques pour organiser le dépistage systématique pour tous les personnels et les élèves, conformément à l'avis du CHSCT ministériel
- ▶▶ la désinfection des écoles, services et établissements scolaires
- ▶▶ des matériels de protection (gel hydroalcoolique, gants et masques FFP2) en quantité suffisante.
- ▶▶ Et la **FNEC FP-FO** réitère sa demande d'annulation de toutes les suppressions de postes pour la rentrée prochaine.